



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23905>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-23905**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE DAX

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21400088700015

Ville : Dax

Code postal : 40100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25DX021

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire

Adresse mail du contact : Commande.publique@grand-dax.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 558563940

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Au vu de la spécificité des prestations demandées, le candidat ou le

mandataire du groupement candidat devra justifier de compétences et références avérées en restauration de monuments historiques inscrits. Le mandataire du groupement sera obligatoirement un architecte. Il devra être : - Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH), ou - Architecte du Patrimoine titulaire d'un Diplôme d'État d'Architecte (DPLG ou DE-HMONP), complété d'un Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) en Architecture et Patrimoine (École de Chaillot ou équivalent), ou - Architecte DPLG (DEA) ou DE-HMONP justifiant d'une expérience significative et de références en restauration de monuments historiques inscrits, validées par des attestations sur des projets de nature similaire. Le candidat ou le groupement de candidats devront réunir au minimum les compétences suivantes : - Architecture et restauration du patrimoine bâti, notamment en monuments inscrits - Génie civil, structure et équipements techniques

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le critère prix des prestations noté 50 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 50%) : ce critère sera analysé sur la base du montant total TTC indiqué dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). Le critère Qualité et pertinence de la méthodologie de travail noté 30 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 30%) : ce critère sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique complété par le candidat précisant la méthodologie de travail proposée pour chaque phase ainsi que pour la PSE. Le critère Qualité de la composition de l'équipe, de la répartition des tâches et du nombre de jours consacré noté 20 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 20%) : ce critère sera analysé au regard du tableau du cadre de mémoire technique complété par le candidat précisant la composition de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations, la répartition détaillée des tâches ainsi que le nombre de jours consacré par phase ainsi que pour la PSE et par intervenant à la réalisation des missions du présent marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Diagnostic général et programmation des travaux pour la restauration des arènes de Dax

Code CPV principal - Descripteur principal : 71335000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de diagnostic général et de programmation des travaux dans le cadre du projet de restauration des arènes de Dax, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques

Lieu principal d'exécution du marché : Arènes de Dax - 40100 Dax

Durée du marché (en mois) : 18

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour prendre rendez-vous, les candidats devront préalablement contacter par mail Messieurs Bats ou Chandre aux adresses suivantes : clement.bats@dax.fr / alexis.chandre@dax.fr

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations

similaires. Aucune variante n'est autorisée. Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la prestation supplémentaire éventuelle suivante : Prestation supplémentaire éventuelle n°1 (PSE 1) : Production d'un document de synthèse et de médiation pour le public. L'absence de réponse à cette prestation supplémentaire éventuelle dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet. Pour autant, la ville de Dax n'est pas engagée à commander la prestation supplémentaire éventuelle susvisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur fonds propres, possibilité d'autres financements via l'Etat, la Région (DRAC) et le Département. Afin de garantir une parfaite compréhension des enjeux du présent marché et des spécificités du bâtiment concerné, une visite obligatoire des lieux est imposée à tous les candidats. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Pour prendre rendez-vous, les candidats devront préalablement contacter par mail Messieurs Bats ou Chandre aux adresses suivantes : clement.bats@dax.fr / alexis.chandre@dax.fr Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse Internet(U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2025